

# Conseil municipal du 22 février 2024

## Procès-verbal

L'an deux mille vingt-quatre et le 22 février à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de SOUTERNON, régulièrement convoqué le 12 février 2024, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Paul PETITBOUT, maire, dans la salle des mariages.

- **Etaient présents** : Mesdames et Messieurs PETITBOUT Paul, DEGOUTTE Vincent, GAUDARD Gersande, GAUDARD Yves, PAYANT Laurent, SIMON Karen, Cédric MICHAUD, BOUILLER Dominique, COUDOUR Thierry
- **Etaient absents excusés** : Monsieur Michel BADAUD, qui a donné procuration à Monsieur Vincent DEGOUTTE - Madame Pauline VINCENT, qui a donné procuration à Madame Karen SIMON.
- Monsieur Vincent DEGOUTTE est nommé secrétaire de séance.
- Le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2023 est adopté.

### ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

Monsieur le Maire expose qu'à la demande de l'Académie de LYON, il y a lieu de redéfinir l'organisation du temps scolaire de notre RPI.

Les membres du Conseil Municipal délibèrent et sollicitent le renouvellement de la dérogation pour une organisation du temps scolaire réparti sur 4 journées de 6 h (horaires : 8h45 – 11 h45 ; 13 h15 – 16h15) Son application est liée à l'accord des deux autres conseil municipaux concernés par le RPI : St Julien d'Oddes et Grézolles et à la décision du conseil d'école commun aux 3 écoles qui a eu lieu le 13 février 2024.

### VENTE D'UNE PARCELLE COMMUNALE CHEMIN DE MONTANON

La vente des 3 parcelles communales situées Chemin de Montanon a été confiée à ATIF Immobilier, représentée par Madame Claudy CARTON. Une personne est intéressée par l'acquisition ferme de 2 parcelles (C135 et C136) sur les 3 et a fait une offre d'achat. La parcelle C134 devra être géométrée, dans la mesure où la commune n'en vendra qu'une partie. Une offre doit être fait sur la surface restante par l'acheteur en question.

Les frais de l'agence immobilière et du géomètre viendront en déduction du prix de vente de ces terrains.

### POINT SUR LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population a été clôturé ce matin avec le représentant de l'INSEE, Monsieur BELOT. La population municipale passe à 311 personnes (265 en 2020).

Merci à L'agent recruteur, Yoann BOUILLER qui a effectué un sérieux et remarquable.

Année de recensement	2020	2024
Ensemble des logements collectés	203	212
Résidences principales	139	144
Résidences secondaires et occasionnels	47	24
Logements vacants	17	44



## POINT SUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Projet de travaux sur le réseau et de construction d'une STEP : Une réunion a eu lieu le 19 février dernier en présence de l'ensemble des acteurs. Un relevé topographique des fossés à la Sapine devra être réalisé, ainsi que sur le réseau des 4 maisons.

Un estimatif très vague du coût des travaux a été fait. La demande des différentes subventions devra s'effectuer Au 2<sup>e</sup> semestre 2024 pour un éventuel démarrage des travaux en 2025.

L'Agence de l'Eau pourrait nous accorder une subvention de 40 % du montant des travaux.

## QUESTIONS DIVERSES

### Convention avec la médiathèque départementale.

Une convention de partenariat et d'objectifs en matière de lecture publique sera passée avec le Département de la Loire.

### Prime inflation pour les agents municipaux.

. Attribution d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle aux agents municipaux : les membres du Conseil Municipal, à la majorité, donnent leur accord pour la mise en place d'une prime qui sera attribuée aux agents selon des conditions réglementaires du décret n°2023-1006 du 31 octobre 2023.

### Réorganisation du travail du cantonnier.

. A partir du lundi 26 février, et tous les lundis, Monsieur Dominique BOUILLET gérera le travail de l'employé communal, notamment le travail sur la voirie. Du gore sera commandé.

### Subvention exceptionnelle pour le sou des écoles.

. Le Sou des Ecoles sollicite une subvention exceptionnelle pour l'organisation d'un voyage scolaire. Des informations complémentaires concernant le financement de ce voyage scolaire lui sera demandé.

### Prochaines réunions à définir

- CCAS : vendredi 22 mars 2024 à 20 heures
- Conseil Municipal : jeudi 28 mars 2024 à 20 heures.
- Conseil municipal : jeudi 11 avril 2024 à 20 heures.

### Questions diverses

- Un jeu-concours préparé par Mr Michel BADAUD, a été joint au bulletin municipal. Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord pour financer 3 cartes cadeaux d'une valeur de 20 € chacune à dépenser chez les commerçants de St Germain Laval.
- Quelques bulletins restent à distribuer.
- Compte rendu du dernier conseil d'école :  
2 ordinateurs doivent être installés prochainement en remplacement d'anciens appareils obsolètes.

Il existe toujours des problèmes de chauffage dans la salle de droite. Des devis seront demandés pour baisser le plafond, installer une VMC et des panneaux LED.

- Le sapin de Noël a été difficile à décorer. L'achat de guirlandes lumineuses à mettre dans le marronnier, d'une valeur de 500 € est à étudier.
- Une boîte aux lettres a été installée devant la mairie ce matin. Celles posées devant la cantine et au fond du bourg ont été enlevées.

